

Journée D3 2022

Mise en œuvre des réformes éducatives : Rôle et place des acteurs politiques, acteurs intermédiaires et acteurs professionnels.

Julia Napoli, Sonia Revaz, Kilian Winz
Groupe genevois d'analyse des politiques éducatives (GGAPE)

Si l'analyse des politiques éducatives met en évidence, depuis plusieurs décennies, la façon dont les systèmes scolaires se sont fondamentalement transformés, elle expose aussi la résistance que rencontrent régulièrement les tentatives de changement dans le milieu éducatif (Draelants et Revaz, à paraître ; Dupriez, 2015). Réformer l'école est en effet une entreprise ambitieuse du fait qu'elle implique de remettre en question des fonctionnements fortement institutionnalisés structurant les rapports entre différentes catégories d'acteurs : acteurs politiques, membres des directions d'établissements, professionnels de l'enseignement, accompagnateurs pédagogiques, etc. Or si les termes de ces rapports sont souvent définis lors de l'élaboration et la décision politique, ils peuvent sensiblement évoluer dès lors que les politiques sont réalisées et mises en œuvre sur le terrain (Lessard et Carpentier, 2015). Les travaux de Lipsky (1980) l'ont démontré tout comme ceux de Dubois (2012) plus récemment. En effet, les acteurs intermédiaires et professionnels ont la capacité de s'octroyer d'importantes marges de liberté dans la réinterprétation et l'application de la politique papier (Obin, 2001). Grâce à leur pouvoir discrétionnaire (Lipsky, 1980), ces derniers déploient différentes actions qui peuvent, à certains égards, s'inscrire en opposition avec les injonctions de la politique. De ce fait, les organisations scolaires sont souvent assimilées à des systèmes faiblement articulés – *loosely coupled systems* (Weick, 1976) – dans lesquels le contrôle hiérarchique s'arrête aux portes des classes : il est fréquent d'observer un couplage lâche entre les prescriptions et les pratiques effectives (Lessard et Carpentier, 2015). Cette distance s'observe d'autant plus fréquemment que l'évolution de la gouvernance en éducation montre une forte tendance à la décentralisation des systèmes qui se caractérisent notamment par des responsabilités toujours plus importantes laissées aux acteurs locaux. Dans ce cadre, saisir les mécanismes de mise en œuvre et appréhender les niveaux de décision et d'action devient de plus en plus complexe en raison de l'accroissement du nombre d'acteurs qui interviennent dans le processus.

Dès lors, l'analyse des relations entre les acteurs politiques et les acteurs de terrain dans les processus de mise en œuvre des politiques éducatives est particulièrement féconde en cela qu'elle questionne les rapports de pouvoir qui se développent entre eux ainsi que la tension entre autorité prescriptive et autonomie professionnelle (Rowan et Miller, 2007 ; Enthoven et al, 2015).

Au-delà de ces éléments relatifs à la logique organisationnelle des systèmes éducatifs, il semble pertinent de considérer les rapports entre individus non plus uniquement au prisme des rapports interprofessionnels qu'ils entretiennent mais à l'aune de leurs rapports

interpersonnels. Par exemple, à l'échelon d'un territoire, il n'est pas rare que des professionnels et membres syndicaux appartiennent au même parti que le responsable du gouvernement en charge de l'éducation. Il est également fréquent de constater que les membres d'une direction d'établissement connaissent personnellement une personne-clé de l'administration publique chargée de la coordination de la mise en œuvre d'une réforme. Précisément, ces éléments interrogent : comment considérer et analyser empiriquement ces rapports informels ? De manière plus générale, ce colloque souhaite questionner le poids des relations entre les acteurs politiques et de terrain sur les processus de mise en œuvre des politiques éducatives. Quels liens entretiennent les acteurs de terrain et les acteurs politiques dans un contexte de réforme ? Comment ces rapports influent-ils sur la mise en œuvre, l'adhésion à la réforme et sa réalisation concrète ? Quelles sont les marges d'action des différents acteurs ? Répondre à ces questions nécessite la mobilisation de différents outils théoriques provenant de diverses disciplines – les sciences politiques, la sociologie, les sciences de l'éducation – qui servent, *in fine*, à la compréhension de la mise en œuvre de l'action publique éducative.

Références bibliographiques

Draelants, H. & Revaz, S. (sous presse). La politique des preuves en éducation. Une avancée démocratique ? Paris : Presses universitaires de France, coll. « Éducation et société ».

Dubois, V. (2012). Le rôle des street-level bureaucrats dans la conduite de l'action publique en France. Repéré à Halshs-00660673.

Dupriez, V. (2015). *Peut-on réformer l'école ?* Bruxelles : De Boeck.

Enthoven, S., Letor, C., & Dupriez, V. (2015). Réformes pédagogiques et autonomie professionnelle : un couple en tension. *Revue française de pédagogie*, 192, 95-108.

Lessard, C. & Carpentier, A. (2015). Politiques éducatives : la mise en œuvre. Paris : Presses universitaires de France.

Lipsky, M. (1980). Street-level bureaucracy : dilemmas of the individual in public services. New York : Russell Sage Foundation.

Obin, J.-P. (2001). Le projet d'établissement en France : mythe et réalité. *Politique d'éducation et de formation*, 1(1), 9-27.

Rowan, B., & Miller, R. J. (2007). Organizational Strategies for Promoting Instructional Change: Implementation Dynamics in Schools Working With Comprehensive School Reform Providers. *American Educational Research Journal*, 44(2), 252–297.

Weick, K. E. (1976). Educational Organizations as Loosely Coupled Systems. *Administrative Science Quarterly*, 21(1), 1-19.